



Le + syndical
MICHELIN

**Vous nous lisez
...
Elisez nous !**

Votez c'est important :

La participation est en baisse de manière préoccupante. Nous faisons notre mea culpa : sans doute n'avons-nous pas communiqué suffisamment sur les enjeux de l'élection.

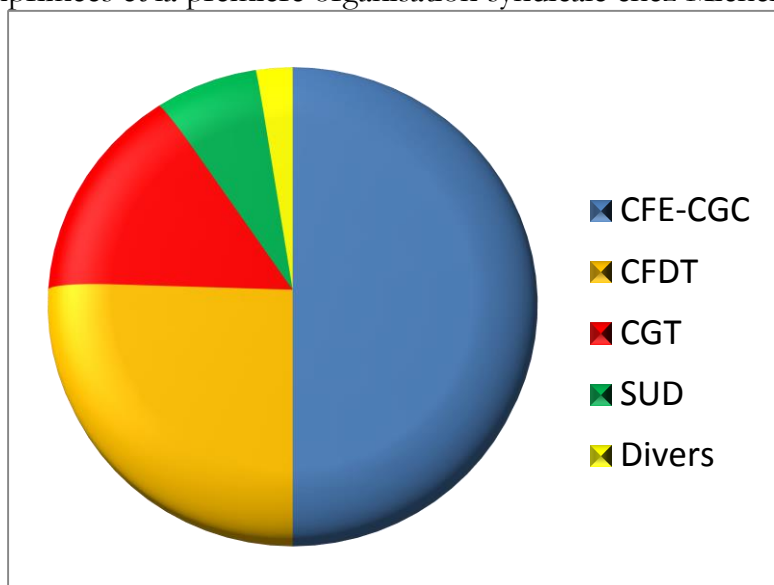
Voter c'est choisir et soutenir vos représentants, ceux qui vont vous représenter pendant toutes les négociations à venir. Durant la précédente mandature Tours a été fermé. Grâce à une implication des élus des organisations syndicales, 200 salariés de plus que prévu par l'entreprise, ont pu partir plus tôt à la retraite. Ca n'a pas changé votre vie, mais ça a changé la leur.

La Roche sur Yon et Roanne ont connu des négociations très importantes pour leur avenir. Le dialogue a débouché sur un accord et Michelin investit en France. L'emploi est préservé. A Clermont Ferrand, les salariés de DGOP, de la Combaude, de la logistique savent bien à quoi servent des organisations syndicales qui s'engagent à leur service. Pas une année sans qu'une négociation majeure n'ait eu lieu (la GPEC tout récemment). Les années à venir seront de la même veine. Les négociateurs sont souvent des élus de Clermont-Ferrand. Bien les choisir, bien les élire pourrait changer votre vie. Le train passe maintenant et ne repassera que dans 4 ans.

VOTEZ !

Merci à tous nos électeurs La CFE-CGC première organisation syndicale Michelin

Le 1^{er} tour des élections CE déterminait la représentativité des organisations syndicales. Par votre vote, vous avez fait de la CFE-CGC la première organisation sur Clermont-Ferrand avec plus de 50% des voix exprimées et la première organisation syndicale chez Michelin.



Ce résultat est la reconnaissance de l'action conduite depuis plus de 10 ans à votre service, que ce soit au CE où dans les négociations d'entreprise. Il nous va droit au cœur et constitue une formidable motivation pour poursuivre le chemin parcouru à votre service. Comme hier, vous pourrez compter sur nous pour vous apporter demain un plus syndical.

A l'issue du premier tour, la CFE-CGC est N° 1 chez les collaborateurs et les cadres. Cependant, rien n'est joué. Il faut maintenant élire vos représentants CE (collèges B et C) et vos délégués du personnel.

**Collaborateurs et cadres,
rien n'est joué
au second tour mobilisez-vous,
Votez et faites voter CFE-CGC**

Collaborateurs, votez CFE-CGC !

La CFE-CGC est devenue la 1^{ère} organisation syndicale chez les collaborateurs à Clermont Ferrand à l'issue du 1^{er} tour.

Voilà qui tord le cou à un préjugé véhiculé parfois par des personnes mal intentionnées : la CFE-CGC ne défend pas que les cadres.

Rappelons que **la CFE-CGC a été créée en 1944 pour défendre une catégorie de salariés, les employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres** que personne ne défendait réellement : ni les syndicats qui les considéraient comme l'émanation du patron, ni les patrons, pour qui ils étaient de simples salariés.

En avez-vous conscience ? **Notre section Michelin accueille aujourd'hui 40% de collaborateurs. Nous représentons majoritairement les collaborateurs dans 11 établissements Michelin en France.**

Qu'a fait la CFE-CGC pour les collaborateurs ?

- Exiger et obtenir que les collaborateurs bénéficient d'un **dispositif de part variable** basé sur le niveau d'atteinte de leurs objectifs.
- Exiger et obtenir que les **heures supplémentaires des collaborateurs puissent être déclarées sur GTA**. C'était une des grosses lacunes de l'accord 35h signé à une époque où la CFE-CGC n'était pas présente dans l'entreprise : aucun suivi ni contrôle du temps de travail. On a vu dans les années suivantes quelles dérives cette absence de contrôle du temps de travail avait pu produire. L'accord signé en mars 2016 à l'issue d'une négociation que nous avons initiée change la donne : chaque collaborateur peut déclarer ses heures supplémentaires sans accord préalable du manager. Et les lignes commencent à bouger. Nous avons conscience qu'il reste du chemin à parcourir pour ancrer cette pratique partout dans les mœurs, mais le syndicalisme est avant tout une affaire de ténacité et de patience : or nous sommes patients et tenaces.
- Mettre en lumière et **dénoncer la politique de rémunération de l'entreprise** via l'enquête salaire.
- Mettre en lumière et **dénoncer** via l'enquête temps de travail, **les conditions de travail des collaborateurs**, en prenant l'exemple des responsables d'ilots : il est anormal qu'il faille travailler 10 heures par jour pour tenir son poste et que cela ne laisse pas suffisamment de temps à partager avec son équipe.
- **Dénoncer le vote de certains collaborateurs en collège A (agents et employés)**

Qui d'autre a fait autant ?

**Collaborateurs,
nous vous défendons :
Elisez-nous !**

témoignage :

Agnès Dégeorges
Déléguée du personnel

J'ai eu besoin de l'appui d'une organisation syndicale à une période où j'étais en grande difficulté en raison d'un management plus que brutal. J'ai d'abord contacté 2 organisations syndicales, sans suite de leur part.

Le DP de la CFE-CGC m'a contacté de lui-même. J'ai été surprise car, comme d'autres, je pensais que la CFE-CGC ne s'occupait que des cadres. La suite m'a démontré que c'est totalement faux.

Ce sont des personnes dévouées envers tous.

Le DP de la CFE-CGC m'a été d'un très grand secours, rédigeant les courriers que je n'étais pas en état d'écrire, argumentant avec le RP, les managers, me rencontrant souvent pour me soutenir moralement, m'aider à remonter la pente.

Nous avons eu gain de cause.

La capacité d'analyse des situations, la pertinence d'argumentation, le soutien moral, la connaissance de l'entreprise, sont leur grande force.

Je leur dois probablement d'être encore chez Michelin. Mon ex n+2 m'avait dit que je ne ferais jamais rien de bon chez Michelin. Aujourd'hui, je suis reconnue dans mon domaine, je suis devenue cadre et déléguée du personnel, à la CFE-CGC.

Collaborateurs au collège A : halte à la discrimination

De manière totalement incompréhensible aujourd'hui, une partie des collaborateurs, plus de mille, de NRP N, O ou P, vote dans le collège A (agents et employés), quand leurs collègues, de même formation, de même niveau de responsabilité votent au collège B (techniciens et agents de maîtrise).

Les métiers concernés par cette discrimination sont des métiers dits administratifs. Assistant(e)s, assistants commerciaux export, assistants commerciaux sédentaires, assistantes brevets et marque, et tant d'autres. Ils occupent des métiers complexes, exigeant de fortes compétences et ont une responsabilité essentielle dans nombre de processus.

Pourquoi ne peuvent-ils pas être représentés par des personnes exerçant le même niveau de responsabilité, dans le même type d'environnement, faisant les mêmes horaires ? Parce que l'entreprise en est resté à une vision archaïque de ces métiers. En outre, le fait que certains sont fortement féminisés, n'est probablement pas étranger à ce phénomène.

La CFE-CGC a été la seule organisation syndicale à dénoncer cette discrimination particulièrement injuste. Elle a appelé au 1^{er} tour les salariés concernés à marquer leur désaccord en votant BLANC.

Cet appel a été fortement suivi au 1^{er} tour. Ce résultat a ébranlé l'entreprise. Il n'est malheureusement pas possible de changer les règles pour ce 2^e tour.

Nous appelons à transformer l'essai : collaboratrices et collaborateurs inscrits au collège A : votez BLANC

Cela renforcera notre poids pour obtenir, ENFIN, que vous votiez au collège B lors des futures élections.

Attention nous invitons les autres collaborateurs votant dans le collège B à voter pour nos listes.

Témoignage de militant : VOTEZ ! C'EST IMPORTANT

J'essaie de me souvenir. C'était avant. Quand j'avais au mieux une vision très négative de l'action syndicale et de ses représentants.

Je me rappelle être allé voter un fois dans un bureau aux Carmes. Puis une autre fois par correspondance. Mais sans conviction...

Je ne savais pas vraiment pour qui je devais voter...

A quoi cela servait-il vraiment ? Ne ferais-je pas une action contre l'entreprise en déposant mon bulletin de vote ?...

Cela vous paraît-il familier ? Vous vous reconnaissez ?

Vous avez encore des doutes quant à ce 2^e tour ?

Vous avez besoin de plus d'information ?

N'hésitez pas à rechercher les explications nécessaires auprès des représentants de la CFE-CGC.

Paradoxe à l'usage des abstentionnistes

Le patronat qui historiquement a tant combattu les syndicats au sein des entreprises, pratiquant une discrimination parfois condamnée en justice, est de nos jours la partie de la population proportionnellement la plus syndiquée – au MEDEF et autres syndicats patronaux.

De sorte que ceux qui ont déjà les capacités financières, le pouvoir discrétionnaire de l'employeur, le réseau de contact le plus étendu pour se défendre, savent le mieux tirer profit de leur nombre pour se faire entendre.

Ah si les salariés savaient se montrer aussi solidaires entre eux que savent le faire les patrons.

Peut-être les patrons savent-ils qu'il est nécessaire de se regrouper, de s'engager, de se syndiquer pour peser sur les événements.

Peut-être savent-ils que tergiverser – je vote, je ne vote pas - et attendre que les choses changent par l'engagement d'autrui est rarement la meilleure façon d'avancer pour défendre ses intérêts dans un monde complexe et en changement rapide.

Peut-être savent-ils que les idées ne se défendent pas toutes seules, qu'il faut être tenace et patient pour voir déboucher une action.

Les patrons savent pourquoi voter. Eux n'hésitent pas à se mobiliser en masse pour élire leurs représentants...

Donnez-nous les moyens d'agir à votre service Vous nous lisez ... Elisez-nous !

L'entreprise traverse une période de transformation et autres substantifs en « tion » qui vont changer notre vie : « simplification », « responsabilisation », « restructuration », « délocalisation », « digitalisation »...

Le contexte du marché a changé ; c'est plus difficile qu'« avant », même pour notre entreprise...

Les recettes du passé ne fonctionnent plus. Il faut réinventer une nouvelle approche dans laquelle des organisations syndicales professionnelles et responsables ont un rôle majeur à jouer.

Nous avons besoin de votre vote pour mener à bien notre action, au sein du CE, et au quotidien, auprès de vous, en tant que Délégués du Personnel, pour défendre vos intérêts d'une manière constructive, qui prenne en compte la réalité de notre entreprise, ses enjeux, ses risques et ses opportunités.

Prenez votre destin professionnel en main : choisissez des représentants dignes de votre confiance, qui savent de quoi ils parlent pour mieux négocier avec l'entreprise et défendre les intérêts de tous les salariés.

VOTEZ, VOTEZ, VOTEZ !

Le 2^e tour aura lieu dès vendredi
28 Octobre 9h jusqu'au 3 Novembre 14h

- Vos identifiants vous seront ré-envoyés par courrier postal (comme pour le 1^{er} tour).
- Vous pouvez voter depuis votre bureau, votre domicile, lieu de vacances. Via un ordinateur ou votre téléphone.

**Vous nous avez donné une bonne représentativité
Donnez nous maintenant les moyens d'agir à votre service. Confirmez le vote du premier tour en élisant nos candidat(e)s.**

Collaborateurs et cadres Votez et faites voter CFE-CGC